

PROGRAMME

Organisation du travail en entreprise et bases aménagements paysagers

Technique d'engazonnement

Gestion des espaces enherbés

Technique de plantation

Taille et entretien des végétaux

Reconnaissance des végétaux

Entretien du matériel

SST

Les clés de la relation en entreprise :
Savoir se comporter dans une équipe
Savoir se présenter à un client

75 %

Insertion professionnelle

Des entreprises engagées pour vous former !



Contacts

Directrice UFA : Katy AUDIDIER BOUÉ
katy.audidier@educagri.fr

Secrétariat formation adulte : Stéphanie LE TÉNIER
05 49 93 70 53—cfppa.thure@educagri.fr

Référente handicap : Sonia FALLOURD
sonia.fallourd@educagri.fr

Lieu de la formation :

- Lycée Kyoto pour la formation technique
26, avenue de la fraternité, 86000 Poitiers
- Groupe AFC pour la formation en communication
13 allée des anciennes serres
86280 Saint Benoit



2023 - 2024

Formation

Ouvrier du paysage

En Alternance

CFPPA

Pôle de Formation

Nat'Thuré Végétal



OUVRIER DU PAYSAGE

Contexte

Les entreprises de l'UNEP souhaitent élargir leur **recrutement en formant leurs futurs salariés**.

Cible visée :

Tous salariés ou demandeur d'emploi en reconversion, sans prérequis, désirant acquérir une formation et se projeter dans un emploi dans l'entreprise de recrutement.

Objectif de la formation

Fournir les bases relatives à la gestion d'un chantier d'entretien et de création en espaces verts, qu'elles soient techniques, organisationnelles et relationnelles. **Formation non diplômante**

Durée de la formation

Du 21 juin 2023 au 15 juin 2024,

Alternance de 4 jours en entreprise et 1 journée en centre de formation.

43 jours de formation incluant :

- 15 jours de bases techniques
- 8 jours de formation sur les postures professionnelles
- **20 jours de chantiers école**

Contrat de professionnalisation expérimental

Les formations visées par le contrat de professionnalisation ne visent pas un diplôme. Elles sont centrées sur les besoins des entreprises partenaires et sur les qualifications recherchées par ces dernières.

Vous serez formé à des méthodes, des outils qui favoriseront votre intégration sur le marché du travail.

Vous serez rémunéré dans le cadre d'un contrat de travail encadré par la loi et des règles spécifiques en lien avec votre âge et votre niveau de formation.

Les chantiers-écoles

« Le chantier-école est une **démarche pédagogique spécifique** qui, à partir d'un support de production grandeur nature, utile à la collectivité, a pour but **la progression des personnes** »

Les chantiers-écoles sont **organisés avec les entreprises partenaires**, sur de véritables chantiers d'entretien ou de création.

Ces situations de formation, en situation réelle, génèrent des séances d'apprentissage. En plus d'acquérir les **savoir-faire professionnels**, les salariés en formation découvrent des organisations de chantier propres à chaque entreprise ainsi que **les savoirs de base et de comportement** à adopter dans leur quotidien.



Le chantier-école :
situation d'expérimentation et d'apprentissage

OUVRIER DU PAYSAGE

SON ROLE

Sous l'autorité du responsable hiérarchique, l'ouvrier paysagiste participe aux travaux :

- de création tels que la préparation des sols, l'implantation des végétaux, des engazonnements et les petits travaux de maçonnerie paysagère
- d'entretien : tonte, taille, désherbage, fertilisation, scarification...

Il exerce son métier seul ou en équipe et travaille en plein air.

Il doit respecter la législation relative à la sécurité, les produits phytosanitaires, la gestion des déchets afin d'exercer son métier dans une logique de développement durable.

SES COMPETENCES

- Disposer de solides connaissances sur les végétaux, leurs besoins
- Adapter les techniques de création et d'entretien au gré des situations de chantier
- Avoir une bonne condition physique
- Apprécier le travail en extérieur,
- Disposer d'un savoir être et de rigueur